

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

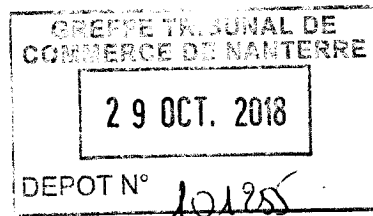
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 09039

Numéro SIREN : 823 278 239

Nom ou dénomination : 52 SABLONVILLE

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2018 sous le numéro de dépôt 101255



Société par Actions Simplifiée

"52 SABLONVILLE"

Capital social : 10.000 €

Siège social : NEUILLY SUR SEINE (92200)

Rue de Sablonville n°52

R.C.S. NANTERRE 823 278 239

SIRET : 823 278 239 00012

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE
UNIQUE DU 28 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit,
Et le vingt-huit septembre,
A dix heures.

La Société par Actions Simplifiée "AMP" au capital de 10.000 €, dont le siège social est à PARIS (75017) boulevard Malesherbes n°130, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 803 037 449, Propriétaire de la totalité des MILLE CENTS (1.000) ACTIONS de DIX EUROS (10 €) composant le capital social de la Société par Actions Simplifiée "52 SABLONVILLE" au capital de 10.000 €, dont le siège social est à NEUILLY SUR SEINE (92200) rue de Sablonville n°52,

Représentée ici par :

- . son Président : Monsieur Alexandre MONCHY
demeurant à PARIS (75015) rue Eugène Million n°24
- et
- . son Directeur Général : Monsieur Mathieu PREVOST
demeurant à PARIS (75017) rue Saussier Leroy n°4

Messieurs Alexandre MONCHY et Monsieur Mathieu PREVOST Agissant également respectivement en qualité de Président et Directeur Général de la SAS 52 SABLONVILLE.

A pris les décisions suivantes :

- acceptation de la démission des fonctions de Président par Monsieur Alexandre MONCHY
- acceptation de la démission des fonctions de Directeur Général par Monsieur Mathieu PREVOST
- nomination d'un nouveau Président
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique prend acte de la démission des fonctions de Président assumées par Monsieur Alexandre MONCHY à compter du 30 septembre 2018.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique prend acte de la démission des fonctions de Directeur assumées par Monsieur Mathieu PREVOST à compter du 30 septembre 2018.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide qu'elle assumera les fonctions de Présidente de la Société à compter du 1^{er} octobre 2018 pour une durée indéterminée.

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

Dans les rapports entre actionnaires, le Président agira dans les limites fixées par les statuts de la Société.

Monsieur Alexandre MONCHY, es-qualités présent à la réunion déclare que ladite SAS « AMP » :

- accepte les fonctions qui viennent d'être conférées
- s'engage à se conformer aux dispositions écrites dans les statuts sociaux dont il déclare avoir pris parfaite connaissance,
- est une Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est à PARIS (75017) boulevard Malesherbes n°130, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 803 037 449.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour faire les dépôts et les formalités prévus par la loi des décisions qui précèdent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.

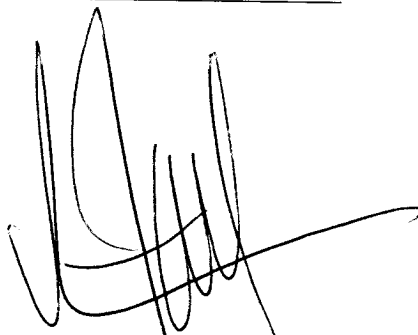
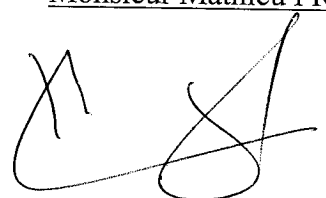


Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture.

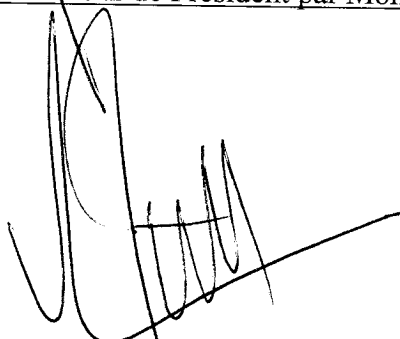
La SAS « AMP »
Représentée par

Son Président
Monsieur Alexandre MONCHY

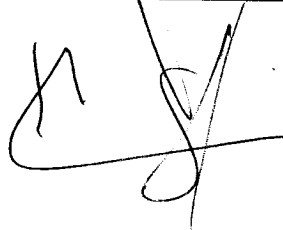
Son Directeur Général
Monsieur Mathieu PREVOST

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a horizontal line across the middle.A handwritten signature in black ink, featuring a large, looped 'M' and a trailing flourish.

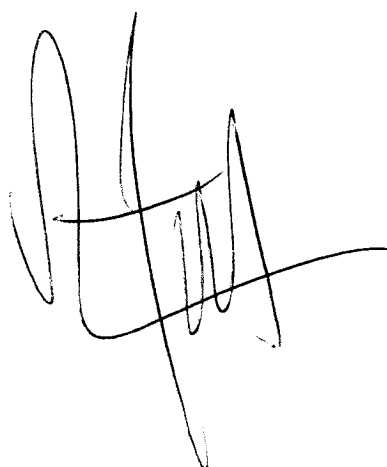
Démission des fonctions de Président par Monsieur Alexandre MONCHY

A large, stylized handwritten signature in black ink, similar to the one above, with vertical strokes and a horizontal line.

Démission des fonctions de Directeur Général par Monsieur Mathieu PREVOST

A handwritten signature in black ink, featuring a large, looped 'M' and a trailing flourish.

Acceptation des fonctions de Président par la SAS "AMP" représentée par son Président Monsieur Alexandre MONCHY

A large, stylized handwritten signature in black ink, with vertical strokes and a horizontal line.